



# La Chambre des Notaires du Rhône engagée pour la transition énergétique

Partenariat entre la Chambre des Notaires du Rhône et  
l'Espace Info → Energie Rhône-Métropole de Lyon



Afin de lutter contre le changement climatique, il est nécessaire d'agir sur la consommation d'énergie dans l'habitat. La Chambre des Notaires du Rhône et l'Espace Info → Énergie du Rhône et de la Métropole de Lyon souhaitent unir leurs savoir-faire pour sensibiliser les particuliers aux enjeux de la performance énergétique, tout au long de leur parcours résidentiel : acquisition d'un bien immobilier, location, gestion du patrimoine, etc. Dans le cadre de leur mission de service public, les deux acteurs du territoire s'engagent mutuellement.

**L'Espace Info → Energie du Rhône-Métropole de Lyon prend part à la dynamique territoriale de transition énergétique et partage son expertise liée à la rénovation énergétique (technique, financière et réglementaire) avec la Chambre des Notaires du Rhône et l'ensemble des offices notariaux du département et s'engage à :**

- 1 – Contribuer** à l'atteinte des objectifs territoriaux, par tous ses moyens, tout en intégrant le respect du patrimoine et architectural du territoire ;
- 2 – Faciliter** le parcours des particuliers qui le contactent : qualification du projet, conseils techniques, informations sur les aides financières, accompagnement technico-administratif ;
- 3 – Se tenir à l'écoute de la Chambre des Notaires** pour échanger sur des sujets liés à la rénovation énergétique, répondre aux interrogations des notaires sur des sujets techniques ou réglementaires et repérer les freins aux actions d'éco-rénovation performante ;  
→ Sur votre secteur, les conseillers Info → Energie identifiés sont : **Julien Renucci** et **Robin Lhuillier** à contacter à l'adresse [administrateur@professionnels-info-energie-69.org](mailto:administrateur@professionnels-info-energie-69.org)
- 4 – Accompagner la Chambre des Notaires** dans ses actions de communication et de sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs et mettre à disposition des offices notariaux des supports de communication à remettre aux clients ;
- 5 – Capitaliser** les bonnes pratiques du territoire, valorisant les opérations exemplaires de rénovations énergétiques et les signataires de la charte impliqués.

## Engagements de la Chambre des Notaires

Par ce partenariat, la Chambre des Notaires affirme son soutien à la dynamique territoriale de transition énergétique. En conséquence, elle s'engage à collaborer avec l'Espace Info → Energie à la réalisation de l'objectif d'accélération de la dynamique de rénovation énergétique, à travers les points suivants :

**1 – Encourager** les notaires à **informer** les clients de l'existence du service d'intérêt général Info → Energie, compétent pour les renseigner et les aider dans leur projet de rénovation énergétique d'un point de vue technique et financier

**2 – Remettre** aux clients la brochure « *Le conseil du Notaire : pour simplifier votre rénovation énergétique, contactez l'Espace Info → Energie* » aux moments clés de leur parcours résidentiel : location, achat, construction, rénovation, gestion du patrimoine. Ce document d'information, co-construit avec l'EIE69, présente le service Info → Energie et la plus-value de cet accompagnement pour un projet de performance énergétique.

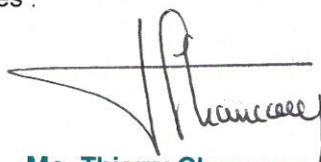
**3 – Organiser**, une fois par an, un temps de d'information sur le contexte local de rénovation énergétique auprès des notaires du Rhône.

**4 – Identifier** au sein de la Chambre des Notaires un.e interlocuteur.trice pour, d'une part, relayer les informations et actualités communiquées par l'EIE69 sur la thématique de la rénovation énergétique et, d'autre part, faire remonter les questions, points de blocage, suggestions, à l'EIE69.  
Cette personne est : \_\_\_\_\_

**5 – Prendre connaissance et diffuser** la newsletter trimestrielle de l'EIE69 à destination des acteurs de la transaction immobilière dans le but de s'informer des actualités de notre territoire sur la thématique de la rénovation énergétique, de son cadre réglementaire et des aides financières.

Fait à LYON, le 02/04/2019.

Signatures :

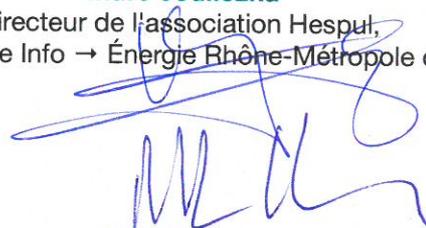


**Me. Thierry Chanceau**

Président de la Chambre des Notaires du Rhône

**Marc Jedliczka**

Directeur de l'association Hespul,  
pour l'Espace Info → Energie Rhône-Métropole de Lyon



**Alex Dellong**

Directeur de l'Agence locale de l'énergie et du climat de  
la Métropole de Lyon  
pour l'Espace Info → Energie Rhône-Métropole de Lyon

- Ce document n'a pas de valeur contractuelle.
- L'accompagnement des particuliers s'inscrit dans le cadre de la mission d'intérêt générale menée par l'Espace Info → Energie et n'a pas vocation à se substituer à une prestation relevant du champ concurrentiel.
- Hespul et l'ALEC interviennent dans le cadre de la mission d'Espace Info → Energie, financée par l'ADEME, la région Auvergne-Rhône-Alpes et les collectivités du Rhône.